

QUOI DE NEUF AU PAYS ?



Bulletin Municipal de Moutier Malcard N° 2/2021



Sommaire

Sommaire	Couverture
La lettre du Maire	P 1
Graphiques des dépenses et des recettes en investissement et en fonctionnement de 2014 à 2020	P 2
Informations	P 3
Services de gardes	P 4
Conseil Municipal du 29 janvier 2021 / Carte de la commercialisation de la fibre optique	P 5 & 6
Conseil Municipal du 9 avril 2021 / Information Elections	P 7 à 9
Terrain à vendre / Anciens combattants	P 10
Les Flots de Doulon / Les Mounous	P 11 & 12
Club de l'Espérance / Recette du Tiramisu aux fraises	P 13
Schéma explicatif du changement de taux sur la taxe foncière / Travaux terminés ou en cours	P 14
Don du sang / Application Intramuros	P 15
Information sur les haies	P 16
Moulin des Forges	P 17
Photo de la société de musique de Moutier	P 18
Liste des artisans et des commerçants de la commune	Couverture



Directeur de Publication
Rédaction
Imprimeur
Dépôt Légal

➤ Pierre GUYOT
➤ Mairie de MOUTIER-MALCARD
➤ Mairie de MOUTIER-MALCARD
➤ Mai 2021

Lettre du maire

Le printemps est là et le vote du budget primitif 2021 l'accompagne (voir schéma page suivante). Au niveau national, une importante réforme a lieu cette année sur les revenus des communes. La taxe d'habitation sur les résidences principales disparaît. Je vous dois alors une explication détaillée sur le vote des taux d'imposition. Jusqu'à cette année, nous avons 3 taux d'imposition, la taxe d'habitation, le foncier bâti et non bâti. Pour compenser ce manque à gagner en 2021, les communes doivent prélever la taxe foncière sur la part départementale, qui elle, disparaît pour le département et sera compensée par la TVA. Nous avons donc en 2020 pour la taxe foncière bâti un taux à 10,56. Nous l'additionnons avec le taux du département de 22,93 et nous obtenons donc un nouveau taux de 33,49. Ce qui justifie cette forte hausse qui n'est pas de notre fait. Au passage, nous ne toucherons plus la compensation sur les personnes exonérées de taxe d'habitation et qui représente une perte de recette de 12 419 €. En finalité, ce que vous ne payez plus au département, vous le payerez à la commune. Vous avez un schéma explicatif page 14.

La construction du hangar au parc va débiter à l'automne. La réfection de la route de La Vavre à la D 990 dans les semaines qui suivent. Nous nous tournons donc déjà sur les investissements 2022. Nous avons planifié la 2ème tranche de la réfection du bourg côté église. Nous allons modifier notre programmation et axer nos efforts sur un plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux (isolation et chaufferie collective pour certains). En effet, nous avons l'opportunité suite à l'étude faite par notre partenaire le SDEC*, d'être programmé sur le plan de relance de l'Etat et de pouvoir profiter de subventions importantes. Je vous en reparlerai dans le prochain bulletin d'automne lorsque le projet sera plus élaboré.

Vous avez dû voir un panneau en haut du bourg que nous avons installé en mars pour la vente des 2 terrains à bâtir viabilisés au lieu-dit Les Maisons. Un jeune couple s'est déjà porté acquéreur d'un des deux et bâtira bientôt sa maison. Pour qui le dernier?

Une application pour smartphone « IntraMuros » est téléchargeable gratuitement sur votre moteur de recherche préféré (notice explicative page 15). Elle est interactive et vous renseigne sur la vie de votre commune et sur celle de l'ensemble de votre communauté de communes. Nous allons aussi avant la fin de l'année, rénover notre site internet.

Trente de nos aînés volontaires de plus de 75 ans ont pu profiter de la vaccination Pfizer contre la COVID le 17 Avril. La seconde injection se fera le 29 Mai. Merci à nos voisins et amis de Genouillac d'avoir organisé ces deux journées. L'immunité collective approche et c'est tant mieux. J'ai, nous avons tous, hâte de reprendre le cours de « la vie d'avant ». Profiter des associations, de notre bistrot et sa terrasse, de notre belle Creuse, de retrouver sans contraintes la famille et les amis. Finalement, cette pandémie aura renforcé le sentiment que la liberté est un bien cher et précieux. Prenez soin de vous.

Pierre Guyot

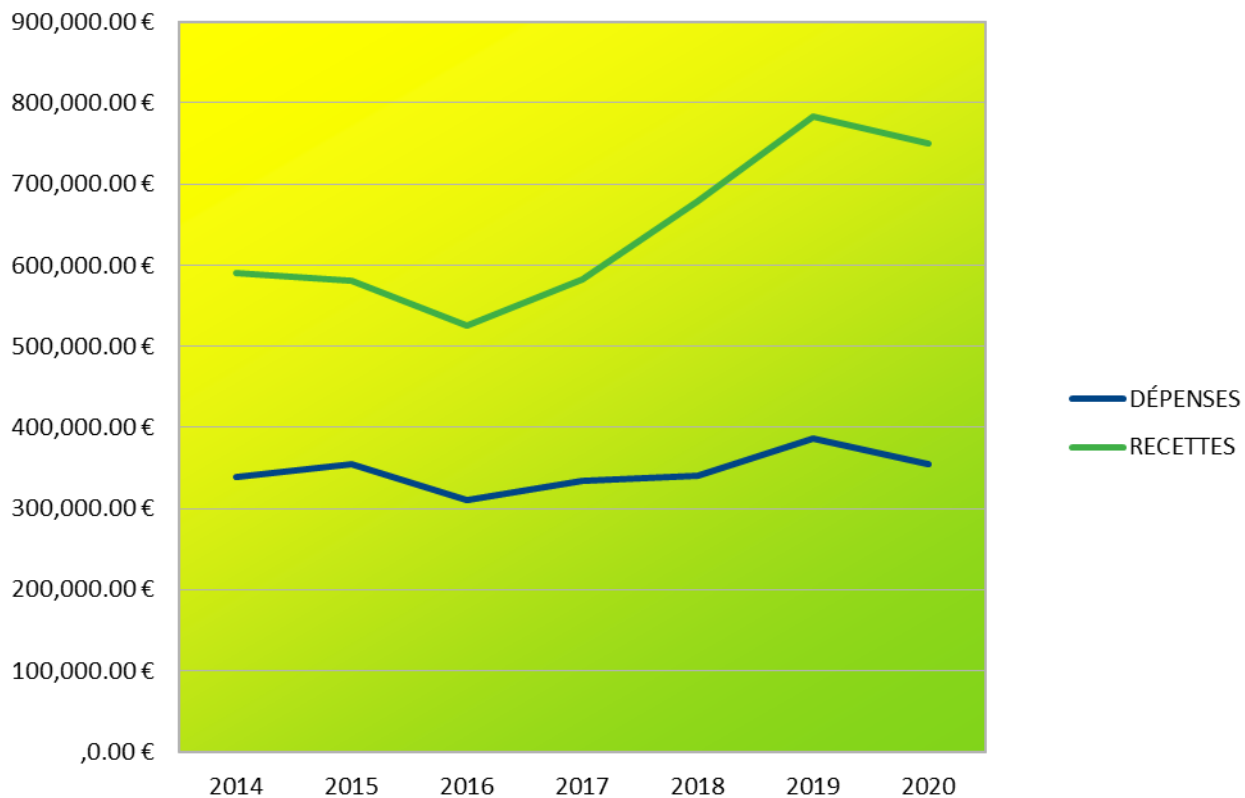


GRAPHIQUES DES DÉPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT DE 2014 À 2020

INVESTISSEMENTS



FONCTIONNEMENT



INFORMATIONS

MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (vendredi 16 h)

☎ 05.55.80.60.44 / e-mail : mairie-moutier-malcard@orange.fr

Permanences des élus : ~ Maire - le lundi toute la journée, et la semaine sur rendez-vous
~ 1er Adjoint - le lundi matin
~ 2^{ème} Adjointe - le lundi après-midi

SERVICE DES EAUX

S.I.A.E.P. DES MOUTIERS - MAIRIE DE MOUTIER-MALCARD

☎ 05.55.80.60.44 / e-mail : siaep.des.moutiers@orange.fr

Pour tout problème vous pouvez appeler aux numéros suivants :

- Mairie ☎ 05.55.80.60.44 -partie administrative-
 - Entreprise EBL chargée de l'entretien du réseau d'eau :
- Numéro de portable du fontainier d'astreinte ☎ 06.10.62.14.27 -partie technique-

SERVICES D'URGENCES

Sapeurs Pompiers : 18

Gendarmerie de Bonnat : 05-55-62-10-07 ou 17

Samu : 15

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Delphine JUPILLAT, UTAS GUERET - ☎ : 05-44-30-25-50

RELAIS POSTE

Au bar - tabac - journaux « Le Marandé » - 18, place des Tilleuls.

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi & Dimanche de 8h00 à 14h00 et de 17h00 à 20h00

Mercredi de 8h00 à 14h00

Levée du courrier à 08H30 du lundi au samedi.

☎ 05.55.80.65.78

ORDURES MENAGERES

Compétence de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche : 05-55-80-88-01
gérés par EVOLIS 23 pour l'ensemble du territoire.

Service Info Déchets : 05.55.89.86.06 / www.evolis23.fr

Déchèterie de Nouziers (Les Mazeaux) : mercredi & samedi de 9h à 12h.

Carte d'accès obligatoire

RECENSEMENT MILITAIRE

1ère et 2ème Tranches de l'année

Les jeunes filles et garçons nés :

entre le 01/04/2005 & le 30/06/2005 doivent se faire recenser en mairie avant le 30 juin 2021

entre le 01/07/2005 & le 30/09/2005 doivent se faire recenser en mairie avant le 30 septembre 2021

DEMANDEURS D'EMPLOI

Les demandeurs d'emploi doivent désormais se faire inscrire auprès de Pôle Emploi
au **3949** ou sur **www.pole-emploi.fr**

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscriptions peuvent être réalisées tout au long de l'année. Afin de valoir pour un scrutin général ou partiel, la demande doit être effectuée le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour du scrutin. Elle peut être faite via internet sur le site Service-Public.fr, par courrier (cerfa n°12669*02) ou déposée en personne, à la mairie, accompagnée d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou bien par un tiers dûment mandaté (procuration sur papier libre).

Services de Garde

MEDECINS

DR CHARBONNIER	BONNAT	05.55.62.12.14
DRS DENOST-LEMASSON	CHATELUS MALVALEIX	05.55.80.84.20
DR REYNOLD JEAN	GENOUILLAC	09-81-42-45-31
DR LAURENT SYLANDA	GENOUILLAC	09-81-42-45-31

**Le numéro à composer les
nuits et week-end est le
05.55.41.82.02
Gardes de nuit de 18H à 8H**

PHARMACIES

Pharmacie de l'EGLISE	CLUGNAT	☎ 05.55.65.05.68
Pharmacie de BONNAT	BONNAT	☎ 05.55.62.10.12
Pharmacie de la PLACE	BOUSSAC	☎ 05.55.65.00.59
Pharmacie GUSTAVE	SOUMANS	☎ 05.55.65.41.54
Pharmacie du CHATEAU	BOUSSAC	☎ 05.55.65.02.78
Pharmacie de GENOUILLAC	GENOUILLAC	☎ 05.55.80.74.07
Pharmacie MATHIEU	CHATELUS-MALVALEIX	☎ 05.55.80.83.38
Pharmacie GIRAUD	AIGURANDE	☎ 02.54.06.33.94
Pharmacie LEFRANC NOUAILLE	AIGURANDE	☎ 02.54.06.34.41

Les gardes seront assurées du vendredi soir 19h au vendredi soir suivant 19h.
En cas d'urgence il suffit de composer le numéro de téléphone de votre pharmacie habituelle ou le **32 37**
Une boîte vocale vous indiquera les 3 pharmacies de garde les plus proches de votre domicile.

INFIRMIERS A DOMICILE

PRIEZ Fanny / LAMY Charline	BONNAT	06.65.59.69.61
BLANCHET Joëlle / CROISSANT CLEMENT Evelyne	BONNAT	05.55.62.80.48
PICAUD Valérie / MERCIER Véronique / MERCIER Stéphane	MORTROUX	05.55.80.51.57
AUMARECHAL Armelle / CHEZEAU Carole / LABESSE Fabienne	LA CELLETTE	05.55.80.51.48
ESCOUBEYROU Marc / LEJEUNE Bernadette / BOUCHET William / CHAMPEAUX Patricia	GENOUILLAC	05.55.80.74.22

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinet GAZZO/GRAVERON/RIBAUT	BONNAT	05.55.81.03.20
-------------------------------	--------	----------------

PEDICURE-PODOLOGUE

CHAILLOU Caroline	BONNAT	05.55.81.03.20
-------------------	--------	----------------

OSTEOPATHE

FORESTIER Vincent, remplaçant temporaire jusqu'en juin 2021 de BOUIDGHAGHEN Bélanda	BONNAT	06.37.35.50.69
---	--------	----------------

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 JANVIER 2021

Étaient présents : M. Pierre GUYOT, M. Michel LABESSE, Mme Annick CHEMISIER, Mme Nadège ROBERT, M. Michel DESIRE, M. Eric BALLAIRE, M. Pascal BERNARD, M. Francis PRADEAU, M. Jean-Pierre GENTY, M. Didier MOULIN, M. Arnaud DEBROSSE, Mme Marjorie MERITET, Mme Nathalie PICAUD, M. Romain JAMET.

Étaient absents excusés : M. Vincent MALIEN.

Secrétaire : M. Didier MOULIN

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-001 : Aliénation d'une portion de chemin rural à « Montgeorges » au profit de Mme PEYROCHE Virginie

Après l'avis favorable du commissaire enquêteur, le conseil accepte de céder cette portion de chemin rural. Le prix de vente au mètre carré est fixé à 1,00 €.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-002 : Aliénation d'une portion de chemin rural à « Montgeorges » au profit de M. BELOT Fabrice

Malgré l'avis défavorable du commissaire enquêteur, considérant qu'aucune personne n'a formulé d'observation, l'assemblée accepte de céder cette portion de chemin rural. Le prix de vente au mètre carré est fixé à 1,00 €.

14 VOTANTS - 10 POUR - 0 CONTRE - 4 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-003 : Modification des statuts du Syndicat Départemental des Energies de la Creuse (SDEC)

Approuve les modifications statutaires du syndicat comprenant l'ajout d'un chapitre « mobilités durables » au titre des infrastructures de charge pour véhicules électriques (IRVE), de ravitaillement en gaz de véhicules et la mise à jour de la liste des communauté de communes et agglomération.

14 VOTANTS - 10 POUR - 0 CONTRE - 4 ABSTENTIONS

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-004 : Loyer du bar communal « 18, place des tilleuls » du mois de janvier 2021

Le Conseil Municipal, suite à la décision gouvernementale de fermeture des bars et restaurants, considérant que les activités commerciales du bar communal sis « 18, Place des Tilleuls » ont été fortement réduites, seules les ventes de tabac, presse et plats à emporter ayant été autorisés, décide d'annuler le loyer du mois de janvier 2021 .

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-005 : Détermination du prix de vente des terrains sis « Les Maisons »

L'assemblée fixe le prix de vente des terrains à 3,00 € le m/2.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-006 : Subvention au PEP 23

Accepte d'attribuer une subvention d'un montant de 100,00 €.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-007 : Convention CNRACL

Accepte la convention sur la dématérialisation des procédures CNRACL entre le Centre de Gestion et la Commune.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-008 : Demande de subvention DETR - Travaux de voirie Voie Communale n°5

Demande d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux d'un montant de 25.703,66 € soit 40 % du montant hors taxes des travaux estimés à 64.259,15 €.

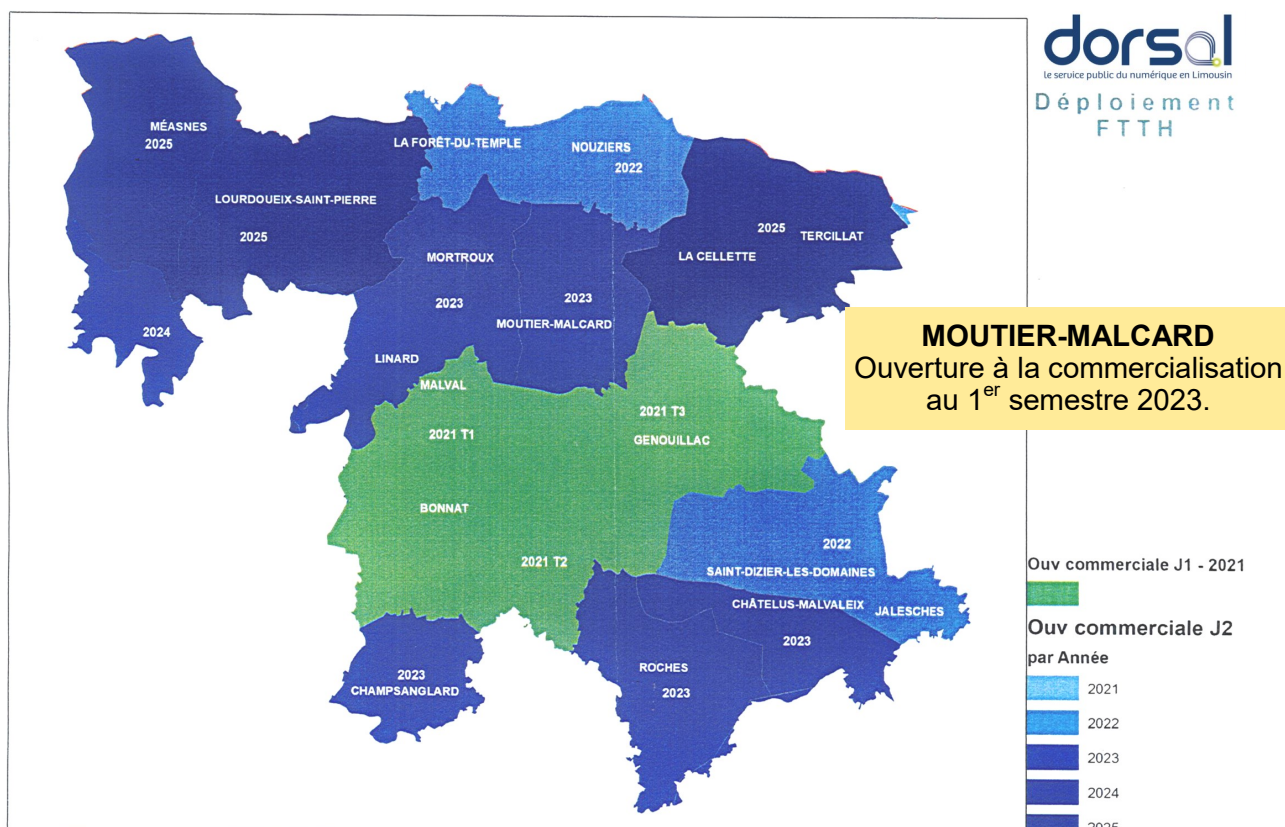
14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

INFORMATIONS :

Devis plaques numérotation des habitations

Devis site Internet

FIBRE OPTIQUE



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2021

Étaient présents : M. Pierre GUYOT, M. Michel LABESSE, Mme Annick CHEMISIER, Mme Nadège ROBERT, M. Michel DESIRE, M. Eric BALLAIRE, M. Pascal BERNARD, M. Francis PRADEAU, M. Jean-Pierre GENTY, M. Didier MOULIN, M. Arnaud DEBROSSE, Mme Marjorie MERITET, Mme Nathalie PICAUD, M. Romain JAMET, M. Vincent MALIEN;
Secrétaire : M. Vincent MALIEN

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-009 : Renouveaulement du Contrat Unique d'Insertion-Parcours Emploi Compétence de M. LEGAYE Cédric

Accepte de renouveler le contrat de M. LEGAYE Cédric pour un an à compter du 1er juin 2021.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-010 : Renouveaulement du Contrat Unique d'Insertion-Parcours Emploi Compétence de TREBUGET Patrick

Accepte de renouveler le contrat de M. TREBUGET Patrick pour un trimestre à compter du 1er juillet 2021.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-011 : Modification statutaire de la Communauté de Communes-Transfert compétence « Mobilité »

Accord pour le transfert de la compétence « mobilité » à la Communauté de Communes.

15 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 1 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-012 : Approbation du Compte de Gestion 2020-Budget annexe Assainissement

Le compte de gestion dressé par le Trésorier, identique au compte administratif est approuvé à l'unanimité.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-013 : Vote du compte Administratif 2020 - Budget annexe Assainissement

Le Conseil Municipal, considérant les résultats de clôture de l'exercice 2020 suivants :

Excédent de fonctionnement : 20 703,29 €

Déficit d'investissement : 723,33 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

723,33 € en investissement

19 979,96 € En fonctionnement

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-014 : Vote du Budget annexe Assainissement 2021

Résumé comme suit :

<i>Section</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Exploitation	40 918,96 €	40 918,96 €
Investissement	15 296,33 €	15 296,33 €

15 VOTANTS - 13 POUR - 2 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-015 : Approbation du Compte de Gestion 2020- Budget Principal

Le Compte de Gestion dressé par le Trésorier, identique au compte administratif est approuvé à l'unanimité.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-016 : Vote du compte Administratif 2020 - Budget Principal

Le Conseil Municipal, considérant les résultats de clôture de l'exercice 2020 suivants :

Excédent de fonctionnement : 395 681,00 €

Déficit d'investissement : 53 240,80 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

53 240,80 € en investissement

342 440,20 € En fonctionnement

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-017 : Demande de subvention de l'association Anciens Combattants

Accepte d'attribuer une subvention de 250,00 € à l'association.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-018 : Demandes de subventions diverses

Ecole de pêche Petite Creuse
SPA Creuse
Sécurité routière

} Rejetées

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-019 : Vote des taux d'imposition 2021

Adopte à l'unanimité les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 33,49 %

- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 41,55 %

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-020: Annulation des loyers du bar communal de février à avril 2021

Accepte la prise en charge par la commune des loyers du bar communal des mois de février à avril 2021.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-021 : Vote du budget 2021 Budget Principal

Résumé comme suit :

<i>Section</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>Fonctionnement</i>	745.142,38 €	745.142,38 €
<i>Investissement</i>	236.980,80 €	236.980,80 €

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-022 : Convention de maîtrise d'œuvre avec le SDEC pour l'étude de faisabilité pour la rénovation énergétique des bâtiments sis « Place de la Mairie »

Adoption à l'unanimité de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le SDEC.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

INFORMATIONS :

Lot n° 1 terrain « Les Maisons » de 1008 m²: vendu

Commission Bulletin: lundi 19 avril 2021 à 18 heures

Intramuros : Présentation de l'application

Commission Espaces Verts : lundi 19 avril 2021 à 19 heures

Bureau des élections des 20 et 27 juin 2021 :

8h00 à 11h30	11h30 à 15h00	15h00 à 18h00
JAMET Romain BALLAIRE Eric GENTY Jean-Pierre DESBROSSE Arnaud GUYOT Pierre	PICAUD Nathalie MOULIN Didier ROBERT Nadège PRADEAU Francis BERNARD Pascal	MERITET Marjorie CHEMISIER Annick LABESSE Michel DESIRE Michel MALIEN Vincent



***Les prochaines Elections
Départementales & Régionales
se dérouleront les 20 et 27 juin 2021.
Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00
à la salle des réunions.***

A VENDRE
(VILLAGE LES MAISONS)

3€ m²

1 TERRAIN A BÂTIR VIABILISÉ
1361m²



S'ADRESSER A LA MAIRIE



Les Anciens Combattants



Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée avec une faible participation en raison de la crise sanitaire.



Quoi de neuf du côté des Flots de Doulon ?

L'Equiclub de Doulon dirigé par Coralie Jouhannet a accueilli le 24 février un nouveau poney : **Denver de Lavigne !**

C'est un poney hongre issu d'un croisement, il mesure 1m47, est bai avec une belle liste blanche sur la tête.

Son père, MARNEHOEVE'S EVEREST, est de race New-Forest. Sa mère, JOSEPHINE DU BRAOU, est un poney de race Français de Selle. Denver est né en 2013.



Le poney de race New-Forest, originaire du sud de l'Angleterre est réputé pour être « robuste à l'extérieur et doux à l'intérieur ». Tandis que le poney Français de Selle est rustique et distingué faisant preuve d'un bon caractère. Ses origines font de Denver un poney idéal pour les compétitions et l'équitation de loisir.

Denver s'est très vite et très bien acclimaté dans son nouvel environnement. C'est un poney très gentil qui aime bien faire les choses, mais il reste un peu coquin avec ses copains dans son pré !

Avec les cavaliers il s'entraîne aux épreuves de l'équifun, fait du saut et du dressage, il adore les balades et les randonnées.

Nous attendons avec impatience le retour des compétitions pour voir comment il se comportera.



De plus, les Flots de Doulon proposent cette année des polos à l'effigie du club et de l'association.

Ils existent en deux versions aux couleurs du club :

- l'un rose avec écritures bleues
- l'autre bleu avec écritures roses.

Ils sont brodés avec nos logos sur le cœur.

Pour plus de renseignements pour soutenir notre association et/ou acquérir ce polo venez nous rendre visite à Doulon !



CLUB DE GYM

LES MOUNOUS

GYM & ZUMBA

Bonjour à tous,

En raison des restrictions, nous avons dû, une fois de plus, annuler la foire de printemps du 1^{er} Mai. Cette deuxième annulation nous fend le cœur, mais nous espérons pouvoir nous retrouver bientôt.

Pour les cours de gym et de zumba, nous attendons encore les nouvelles conditions pour une future reprise, et nous maintiendrons toujours les gestes barrières que nous avons déjà mis en place en automne dernier.

En attendant de se retrouver, prenez soin de vous et de vos proches.

Le bureau.



CLUB DE L'ESPERANCE

Bonjour à toutes et tous,

Bien sur nous n'avons pas trop de choses à vous raconter, mais, malgré tout au gré des rencontres nous arrivons à avoir de vos nouvelles, et aussi, grâce à Janine et son téléphone, nous gardons un lien, évidemment nos réunions mensuelles nous manquent à tous, espérons que nous ferons comme les enfants notre rentrée en Septembre.

Une triste nouvelle, Marcelle Guériton est partie dans son sommeil au seuil de ses 100 ans, belle et longue vie ; nous nous associons à la peine de sa famille et lui adressons nos condoléances.



2012 Rencontre avec les petits de la maternelle



2013 Repas des aînés

Et vous tous prenez bien soin de vous et sortez masqué afin que nous puissions reprendre nombreux nos chaleureux après midi du jeudi.

Amicalement à vous tous

Janine, Annie, Martine et Geneviève

A vos fourneaux

TIRAMISU AUX FRAISES

3 gros œufs
100 gr de sucre
1 sachet de sucre vanillé
250 gr de mascarpone
500 gr de fraises
15 gâteaux spéculos



Laver, équeuter et couper les fraises en petits morceaux (en garder 6 entières), mettre du sucre dessus et mettre de côté.

Séparer les blancs des jaunes

Mélanger les jaunes d'œufs avec les sucres.

Ajouter le mascarpone au fouet

Monter les blancs en neige et les incorporer au mélange oeufs-sucres-mascarpone.

Dans 6 coupes mettre au fond des gâteaux spéculos environ 2 par coupe, coupés en morceaux.

Partager les fraises coupées en morceaux dans les 6 coupes.

Ajouter la préparation mascarpone/oeufs.

Décorer avec des spéculos écrasés (poudre) et une fraise.

Mettre au frigo pendant 4 heures minimum, ne pas préparer la veille.





Schéma explicatif du changement de taux sur la taxe foncière

	2020 Moutier-Malcard	2020 Département	2021 Moutier-Malcard	2021 Département
Taxe d'habitation	Taux à 11,49%	0,00%	0,00%	0,00%
Taxe foncière (bâti)	Taux à 10,56%	Taux à 22,93%	Addition des taux commune et département 2020 = Taux 2021 à 33,49%	0,00%
Taxe foncière (non bâti)	Taux à 41,55%	Taux à 50,09%	Taux à 41,55%	52,90%

Ainsi, en 2021, l'intégralité de la taxe foncière bâtie est prélevée par la commune.

A remarquer, en 2020 et les années précédentes, l'Etat compensait aux communes la taxe d'habitation des personnes exonérées.

Exemple pour 2020, Moutier-Malcard a perçu 12 419 € de compensation.



TRAVAUX TERMINES OU EN COURS

FLEURISSEMENT DU BOURG :

Les plantations ont été réalisées.
Des récupérateurs d'eau ont été installés à l'atelier municipal et derrière la mairie, dans le but d'arroser les plantes tout en préservant la ressource en eau potable



LE CIMETIERE :

Réfection de la couverture de l'abri à l'entrée du cimetière « neuf »

LE STADE :

Remise en état du grillage côté champ
Entrée modifiée et peinture du portail et du portillon



PROJET DE HANGAR AU PARC

Le dossier de permis de construire a été déposé et accepté .
L'étude de sol est en cours.

Prochaine étape consultation des entreprises courant deuxième semestre



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

INFORMATION
*Collectes de sang aux alentours
de Moutier-Malcard*

BONNAT :
28 juillet de 10h00 à 14h00
Fin novembre

SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE :
21 juillet après-midi

BOUSSAC :
3 juin de 10h00 à 14h00
4 août de 14h00 à 19h00
6 octobre de 14h00 à 19h00
2 décembre de 10h00 à 14h00

Sous réserve de modification



PORTES DE LA CREUSE
en marche

Moutier Malcard
est sur
IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

Les haies, appelées chez nous « bouchures », cette succession linéaire d'arbustes et d'arbres variés, sont depuis des siècles des éléments marquants d'un paysage creusois façonné par l'élevage et la polyculture.

Pour nos ancêtres, les haies avaient de multiples avantages. D'abord, bien sûr, elles bornaient les parcelles. Elles servaient aussi de clôtures pour les bestiaux, avant le fil barbelé (inventé par un Français en imitant la ronce, mais industrialisé par un États-Unien et généralisé au Far West, avant que les Poilus ne le ramènent dans nos campagnes après la Grande guerre). Le bétail s'y abrite du soleil, du vent, de la pluie, parfois aussi du froid, et y trouvait à varier son alimentation. Les haies produisaient aussi des compléments alimentaires précieux pour les humains comme les mûres, les noisettes et les châtaignes, qui ont évité bien des famines en Creuse. Enfin les haies permettaient aux paysans, qui étaient souvent en même temps des artisans (charpentiers, menuisiers, sabotiers...) de disposer de bois de chauffage et de bois d'œuvre car, souvent, les forêts appartenaient au seigneur. On comprend que les haies ont été indispensables à tous les aspects de la vie de nos aïeux, pendant des siècles, et ont dessiné le paysage de bocage typique de l'identité creusoise.

Cependant, à partir des années 1960, par la modernisation de l'agriculture et sa mécanisation, par la spécialisation des exploitations, les haies ont perdu progressivement leur intérêt directement utilitaire. On a alors assisté à de nombreux arrachages. Les haies agricoles sont assez souvent taillées en hauteur, voire, parfois, passées au débroussaillant et au gyrobroyeur. La Creuse reste pourtant encore un des derniers, des plus importants et des plus beaux ensembles de bocage en France, ce qui lui donne un charme très particulier.

D'autres haies sont en même temps apparues près des maisons, différentes. Le laurier et le thuya sont appréciés par leur côté impénétrables à la vue, mais sont un peu monotones. Des haies fleuries, plus variées et plus jolies, agrémentent nos jardins mais introduisent parfois des végétaux exotiques et envahissants. Quand on plante une haie, il est important d'utiliser des essences locales et variées car ce qui compte avant tout, c'est la diversité !

En effet, au fil du temps, un autre aspect de la haie s'est affirmé, reconnu à la fois par les chasseurs et les protecteurs de la nature (ça, c'est une prouesse 😊 !) : son rôle écologique. Elle joue toujours, en fonction de sa hauteur, un rôle climatique, en protégeant du vent et du froid et en limitant la sécheresse. Elle limite l'écoulement de surface de l'eau de pluie, permet sa pénétration dans le sol, et limite l'érosion de ces derniers. La haie représente un lieu de vie pour de nombreuses espèces végétales et animales, souvent communes mais néanmoins en voie de raréfaction. Elle sert d'abri, de site de reproduction, de lieu d'alimentation à cette « nature ordinaire ». La haie abrite de nombreux pollinisateurs et autres animaux : hérissons, amphibiens (salamandres tachetée ou marbrée, grenouille rousse, crapaud commun...), petits oiseaux comme le rouge-gorge ou le merle, gibiers comme les grives, les perdrix, les faisans, les lièvres... Si la haie est arborée, on pourra y trouver des espèces comme la chouette hulotte ou le faucon crécerelle dont le régime alimentaire est composé à 95% de campagnols et de mulots, ou comme le pic épeiche qui adore les insectes qui attaquent les bois. Enfin, ce qui est très important, c'est de faire en sorte que les haies se connectent entre elles car cela crée un réseau écologique et permet le déplacement des animaux, parfois sur de très longues distances, contribuant ainsi à la richesse de tout le territoire et à son adaptation au changement climatique.

Pour conserver le paysage creusois, il convient d'abord de protéger les haies existantes, éventuellement d'en planter, mais aussi d'améliorer nos pratiques en gardant à l'esprit que c'est la diversité des haies qui fait leur richesse. On peut par exemple, en fonction des situations, en laisser certaines pousser en hauteur ou s'élargir un peu. On peut laisser au pied de chaque haie, de chaque côté, une bande en herbe de quelques dizaines de centimètres pour augmenter sa richesse et favoriser le gibier. On peut préserver leur variété : charme, aubépine, noisetier, houx, prunellier, églantier, saule, sureau, frêne, érable, ronces, lierre, orties, chèvrefeuille... On peut laisser vieillir puis mourir naturellement certains arbres. Enfin on peut adapter la taille des haies à la saison, comme le prévoit la réglementation pour les agriculteurs. Dans les jardins, on aime généralement avoir des haies bien nettes : pour cela, au printemps, il vaut mieux tailler très régulièrement mais pas trop fortement car c'est la saison des nids ! Dans les champs, on préférera une taille en février, en dehors de la période de nidification de l'avifaune et afin de permettre aux animaux de profiter tout l'hiver des baies et de l'abri. Et puis il convient de proscrire les désherbants et débroussaillants sur les haies et à leur pied.

Avec les mares et les zones humides, les haies sont le principal réservoir de nature de notre commune !

Rémi LUGLIA, président de la Société nationale de protection de la nature



Moulin des Forges Gites, Camping & Glamping



www.Moulindesforges.com

- Facebook Moulin des Forges Gites, Camping et Glamping (@moulinmoutiermalcard)
- Instagram moulin_des_forges

E-mail:- moulindesforges@outlook.com

Tél: - 06 63 69 27 05

Nous sommes Colin et Christina Reeves et après deux ans de dur labeur, nous sommes heureux d'annoncer que le Moulin des Forges – Gites, Camping et Glamping de Moutier Malcard est prêt à vous recevoir. C'est un immense plaisir de faire partie d'une commune aussi accueillante. L'aide et le soutien que nous avons reçus ont été incroyables et nous en sommes très reconnaissants.

Nous avons rénové avec amour tous les bâtiments en respectant autant que possible les caractéristiques d'origine.

Les Gites peuvent accueillir de 1 à 21 personnes.

En plus des Gites, nous avons un camping avec 6 emplacements. Les touristes peuvent installer leur tente, camping-car ou caravane. Nous avons également à disposition une tente pré-érigée. Cette tente "glamping de luxe" sur sa propre île peut accueillir 4 personnes, ainsi qu'un camping-car pour 2 personnes.



Les installations sur place comprennent

- Salle de bains et vestiaire des campeurs
- Cuisine entièrement équipée : fer à repasser, lave-linge
- Piscine chauffée
- Salle de jeux équipée d'un billard, d'un baby-foot, d'une console de jeux, de fléchettes, de jeux de société, de vidéos et de livres
- Filet de badminton et raquettes
- Boules de pétanque
- Lac avec barque à rames et pêche
- Aires de pique-nique
- Barbecues
- Location de vélos
- WiFi sur l'ensemble du site





1-Emile PIGOIS 2-Michel POIRIER 3-Gilberte LEGAYE 4-Mauricette Cornette 5-Chantal PIGOIS 6-Jean PETIT 7-Georges LAFOND 8-Henri DENIS 9-Georges PION 10-Riri PIGOIS 11-J-Paul BOISVERT 12-J-Marie PLUYAUD 13-Michel MAYET 14-Jeanne PIROT
 15- Yvonne AUJEAN 16-? AUBRUN 17-Marcel GANDEBOEUF 18-André COQUELET 19-René JAMET 20-Roger COQUELET 21-Bernard AUGRAS 22-Pierre MOUTARD 23-
 Martine MOUTARD 24-Madeleine ETEVE 25-Liliane GIRAUD 26-Raymond BORDAS 27- ?
 28-Pierre COQUELET 29-Marcel PIROT 30-René POIRRIER 31-Robert PIGOIS 32-Bernard BLONDAUD 33-Maurice COTINAUD 34-Daniel AUJEAN 35-Gérard DENISARD
 36- ? ASSIMON
 37-Jean LAURY 38-Pierre MOREAU 39-? BLINET 40-André AUJEAN 41-Camille BOURY 42-Marcel FARANDON 43-J-Claude JUPIILLAT 44-Jean PION 45-Guy AUJEAN
 46-Maurice THOMAS

LES ARTISANS ET COMMERÇANTS DE MOUTIER-MALCARD*

Agriculture biologique: vente de plants et de légumes	→	Jardin des «Guérets» LIMERY Olivier ☎ 06.84.08.96.06
Conseillère en nutrition et soins naturels pour chiens, chats & équidés	→	DUBOUE Laetitia « La Ville» ☎ 06.17.18.36.08 / nutripattes.onaturel@gmail.com
Alimentation générale - Dépôt de pain - Souvenirs - Bazar	→	S.A.R.L. DEPECHE « 6, Place du Commerce » 05.55.80.50.05
Arboriste grimpeur diplômé et jardinier paysagiste	→	JACKSON Nicholas « Les Betouilles » ☎ 05.55.62.19.70 - 07.86.02.56.09
Atelier Plume (décoration personnalisée peinte à la main sur carrelage)	→	GASNIER Marie-Christine « 1, Pradon le Vieux » ☎ 05.55.62.87.40
Cadeaux personnalisés sur cadres 3D et porte-clés pour anniversaires - mariages - naissances...		SOUVENIR DE TOUJOURS - BLACKMORE Corina "16 Le Montaureux" ☎ 06.46.24.39.19
Café - Bar - Tabac - Journaux - Petite Restauration - Relais Poste - Détaillant Française des Jeux	→	MERCIER Fabrice « 18, Place des Tilleuls » ☎ 05.55.80.65.78
Chambres et tables d'hôtes	→	DE HOOG Ron & Corrie « 3, Route du Geay » ☎ 05.55.80.66.08
Coiffure à domicile	→	FOULATIER Martine « 17, Rue des Écoles » ☎ 05.55.80.50.21
Couturière	→	LABRUNE Lydie « 72, Les Caureix » ☎ 05.55.80.67.31
Électricité - Chauffage - Plomberie -Sanitaire	→	JOACHIM Patrick « 15, Rue des Écoles » ☎ 05.55.80.62.18
Fleurs sauvages	→	GIRARDEAU Jacques « 6, Laboutant » ☎ 05.55.80.60.24
Gîte rural	→ →	DE HOOG Ron & Corrie « 3, Route du Geay » ☎ 05.55.80.66.08 MOULIN DES FORGES ☎ 06.63.69.27.25 moulinesforges@outlook.com
Menuiserie / Ébénisterie	→	TERRET Stéphane « 1, Rue des Écoles » ☎ 05.55.62.00.57
Entreprise paysagiste	→	MEROT Yann « Les Betouilles» ☎ 06.37.23.92.74 - 05.44.30.43.13
Brocante - Achat - Vente ambulante	→	STEPHAN Lorène « 7, Pradon Le Vieux » ☎ 05.55.41.6.627
Electricité Générale Installation/Dépannage/Rénovation/Entretien	→	Ets DIDIER Pierre « 1, route de Bonnat » ☎ 05.55.41.52.18 - 07.71.85.01.99 etsdidierpierre@gmail.com
Pose menuiserie, toiture, isolation naturelle, carrelage, ravalement, plâtrerie, clôture, enduit mince à chaud etc...	→	NATUREL RENOV 23 GIBERT Gérard - « 4 La Roche » ☎ 06.68.36.14.63 - gibert1340@orange.fr
Plomberie, chauffage, ramonage, électricité, dépannage domestique, installation toutes fermetures	→	ELV SERVICES LANG Eric - « 12 Montgeorges » ☎ 05.55.80.89.75 ou 06.64.30.23.38
Petit bricolage, nettoyage, repassage	→	FOX Chellie - « 9 Vichez » ☎ 05.55.41.67.88 ou 07.88.07.21.37

* Cette liste est établie d'après les informations transmises en Mairie. Si vous êtes artisans ou commerçants absents de la liste, merci de vous faire connaître en Mairie afin de procéder à la mise à jour.



MAIRIE de MOUTIER-MALCARD
23220 MOUTIER-MALCARD